



PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DÉDIÉ AUX SÉQUELLES POST-TRAITEMENT

**Aide financière pour les membres de Leucan ayant été traités
pour un cancer pédiatrique et qui présentent
des séquelles physiques, psychologiques
et/ou d'adaptation scolaire**

GUIDE DE RÉFÉRENCE

Veillez lire attentivement ce guide avant de remplir le formulaire de demande d'aide. Les critères d'admissibilité pour ce programme y sont indiqués en plus de la liste des documents requis. Notez que l'octroi des bourses par Leucan dépend, chaque année, de l'approbation du budget par le conseil d'administration.

Mise à jour : Avril 2018

Programme d'aide financière dédié aux séquelles post-traitement

Le programme d'aide financière dédié aux séquelles post-traitement s'adresse spécifiquement aux personnes ayant reçu un diagnostic de cancer pédiatrique et qui présentent **des séquelles de la maladie ou de ses traitements**. Ce programme est offert aux personnes présentant des séquelles physiques, psychologiques ou d'adaptation scolaire **jusqu'à 20 ans après la fin des traitements**.

OBJECTIFS

Dans le cadre de ce programme, cette aide financière est complémentaire à l'aide gouvernementale et aux assurances privées. Elle ne doit en aucun cas servir à couvrir des frais déjà payés ou remboursés par le gouvernement (Ministère de la Santé et des Services sociaux, Régie de l'assurance maladie du Québec, programme d'aide scolaire, etc.) ou par les assurances privées.

ADMISSIBILITÉ

Critères d'admissibilité

Pour être admissible à ce programme, toutes les conditions suivantes doivent s'appliquer :

- avoir reçu un diagnostic de cancer pédiatrique;
- être membre de Leucan;
- avoir terminé ses traitements depuis au moins deux ans et être en rémission;
- présenter des séquelles à la suite de la maladie ou d'un traitement de cancer pédiatrique;
- déposer une demande au plus tard 20 ans après la fin des traitements.

Ne sont pas admissibles :

- les séquelles issues d'une problématique antérieure au diagnostic initial de cancer pédiatrique

SÉQUELLES ÉVENTUELLES LIÉES AU CANCER OU AUX TRAITEMENTS

Voici une liste des séquelles physiques, psychologiques ou d'adaptation scolaire considérées pour l'octroi de l'aide financière en vertu de ce programme.

Pour les séquelles physiques

- | | |
|---|--|
| - Troubles auditifs ou visuels : besoins d'appareils auditifs ou visuels spécialisés; | - Troubles orthopédiques : besoins de prothèses spécialisées/ orthèses; |
| - Besoins esthétiques et chirurgies spécialisées; | - Douleur chronique : modalités pour le soulagement de la douleur chronique : physiothérapie, psychothérapie, ostéopathie, drainage lymphatique; |
| - Besoins en soins dentaires; | - Besoins d'un suivi en entraînement physique. |

Pour les séquelles psychologiques

- Besoins de suivi psychologique au privé : psychologue, travailleur social, sexologue, ou tout membre d'un ordre professionnel pertinent (selon le type de thérapie proposée).

* Note : Les frais pour un psychiatre sont couverts par la RAMQ.

Pour les séquelles d'adaptation scolaire

- Besoins de services spécialisés pour problèmes scolaires ou troubles d'apprentissage : évaluation et suivi en neuropsychologie, orthopédagogie, orthophonie, orientation scolaire, conseiller pédagogique, etc;
- Besoins de matériel adapté : ordinateur, etc.

DOCUMENTS REQUIS POUR TOUTES LES DEMANDES

- Formulaire de demande d'aide financière comprenant :
 - Identification (coordonnées complètes)
 - Section 1 : Description du traitement et recommandation d'un spécialiste établissant le lien de causalité entre les soins à apporter et les séquelles du cancer. Il n'est pas nécessaire de compléter cette section si vous avez fait une demande similaire en 2016 ou 2017.
 - Section 2 : Description des soins/services et coûts (2 estimés)
 - Signature, montant final demandé et date.
- Lorsque possible, une preuve écrite que le service ne peut être offert (ou du moins que partiellement) par les services publics locaux (l'école, le CLSC, etc.).
- Dans le cas de radiothérapie, une copie du plan de traitement du radio-oncologue précisant le champ d'irradiation et la dose de radiation reçue.

DOCUMENTS SPÉCIFIQUES À AJOUTER

Pour les séquelles physiques

TYPE	DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS REQUIS EN APPUI À LA DEMANDE
<ul style="list-style-type: none">• Besoins en soins dentaires	<ul style="list-style-type: none">• Copie de la consultation d'évaluation initiale du dentiste lors du diagnostic• Deux soumissions avec plan de traitement et photos présentant l'état actuel de la dentition

Pour les séquelles d'adaptation scolaire

TYPE	DOCUMENTS REQUIS EN APPUI À LA DEMANDE
<ul style="list-style-type: none">• Besoins de services spécialisés pour problèmes scolaires ou troubles d'apprentissage, évaluation et suivi en neuropsychologie, orthopédagogie, orthophonie, orientation scolaire, conseiller pédagogique, etc.	<ul style="list-style-type: none">• Plan d'intervention pour besoins d'adaptation scolaire
<ul style="list-style-type: none">• Besoins de matériel adapté : ordinateur, etc.	<ul style="list-style-type: none">• Recommandation d'un spécialiste expliquant pourquoi et quel matériel devrait être requis• Confirmation de l'école que le matériel pourra être utilisé et que l'élève sera soutenu par une ressource de l'école dans l'utilisation de ces équipements• Deux soumissions pour des appareils similaires, comprenant la liste des logiciels nécessaires au besoin mentionné

FORMULAIRE

Le formulaire de demande d'aide et les autres documents requis doivent être transmis au Centre d'information Leucan à l'adresse indiquée ci-dessous. Le formulaire doit être rempli et signé par le demandeur ou par son parent / tuteur (s'il est mineur). Les sections réservées au professionnel médical doivent également être complétées et signées, tout comme celle du spécialiste offrant le service.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Patrick Cossette (voir coordonnées plus bas).
Le formulaire dûment rempli et les documents requis doivent être transmis à :

Patrick Cossette
Centre d'information Leucan
CHU Sainte-Justine
3175, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, local B.12.46
Montréal (Québec) H3T 1C5
Téléphone : 514 345-2336 (région de Montréal)
Sans frais : 1 866 590-4847
Télécopieur : 514 345-7774
patrick.cossette2@leucan.qc.ca

ÉVALUATION DES DEMANDES

Comité d'évaluation

Les demandes sont soumises à un comité composé de divers spécialistes qui a pour mandat d'effectuer ses recommandations à Leucan.

Procédure

À la suite des recommandations du comité, Leucan communiquera avec le demandeur ou son parent / tuteur pour l'informer de la décision et, s'il y a lieu, donnera son accord pour le début des interventions faisant l'objet de cette demande.

Note : Les dossiers jugés incomplets ne seront pas soumis au comité d'évaluation. Assurez-vous de remettre tous les documents requis.

DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE DEMANDE

Le formulaire dûment rempli et les documents requis doivent parvenir à Leucan un mois avant l'étude des dossiers.

DATE-LIMITE D'ENVOI DE LA DEMANDE : 17 AOÛT 2018

